



Changement statut/titre de sejour expiré d'1 semaine

Par **miraculée**, le **23/11/2010** à **19:41**

Bonjour,

Voici mon cas très brièvement:

Je suis une étudiante étrangère diplômée depuis 1 mois d'une école de commerce (master II) J'ai réalisé un stage de fin d'année dans une banque et j'ai toujours essayé de trouver des opportunités d'embauche, on m'a toujours dit qu'on voulait me garder mais problème de budget etc... donc je ne voyais rien à l'horizon.

Par mesure de "sécurité" j'ai réussi à m'inscrire en LICENCE1 espagnol à la FAC.

Mon titre de séjour s'est périmé exactement 10 jours et cette semaine on m'a proposé de passer un entretien pour un poste (miracle)

1 entretien validé, puis un deuxième validé, et dans deux jours j'ai un entretien avec les ressources humaines.

Dans cette entreprise rdv avec RH signifie poste quasi acquis.

MON TITRE DE SEJOUR EST PERIME DE 10 JOURS et je suis complètement atterrée par le fait que je rate un emploi (et la délivrance) à cause d'une dizaine de jours!!!!

Donc grosse déprime, je n'ai pas trop le moral et je perds toute conviction car je me dis que je ne pourrais jamais m'en sortir.

Que faire?

option 1 : expliquer au RH que je suis "sans papier" et espérer que la procédure de

changement de statut se fasse malgré ce petit écart ?

Option 2: Aller faire une demande de titre de séjour étudiant avec une inscription en Licence 1 en risquant qu'on me dise non pour incohérence de parcours?

Je n'ai jamais repris de classe donc je me dis qu'en allant demander un titre de séjour pronto avec mon inscription ils seront peut être indulgents?

En même temps tellement de gens le font j'ai peur de me faire éjecter

Vos avis m'aideront vraiment à prendre la bonne décision, d'autant plus que je veux agir vite!!!!

ps: je n'ai pas renouvelé mon titre avant car pas de promesse d'embauche et mon inscription en licence a été assez laborieuse à avoir

Mira